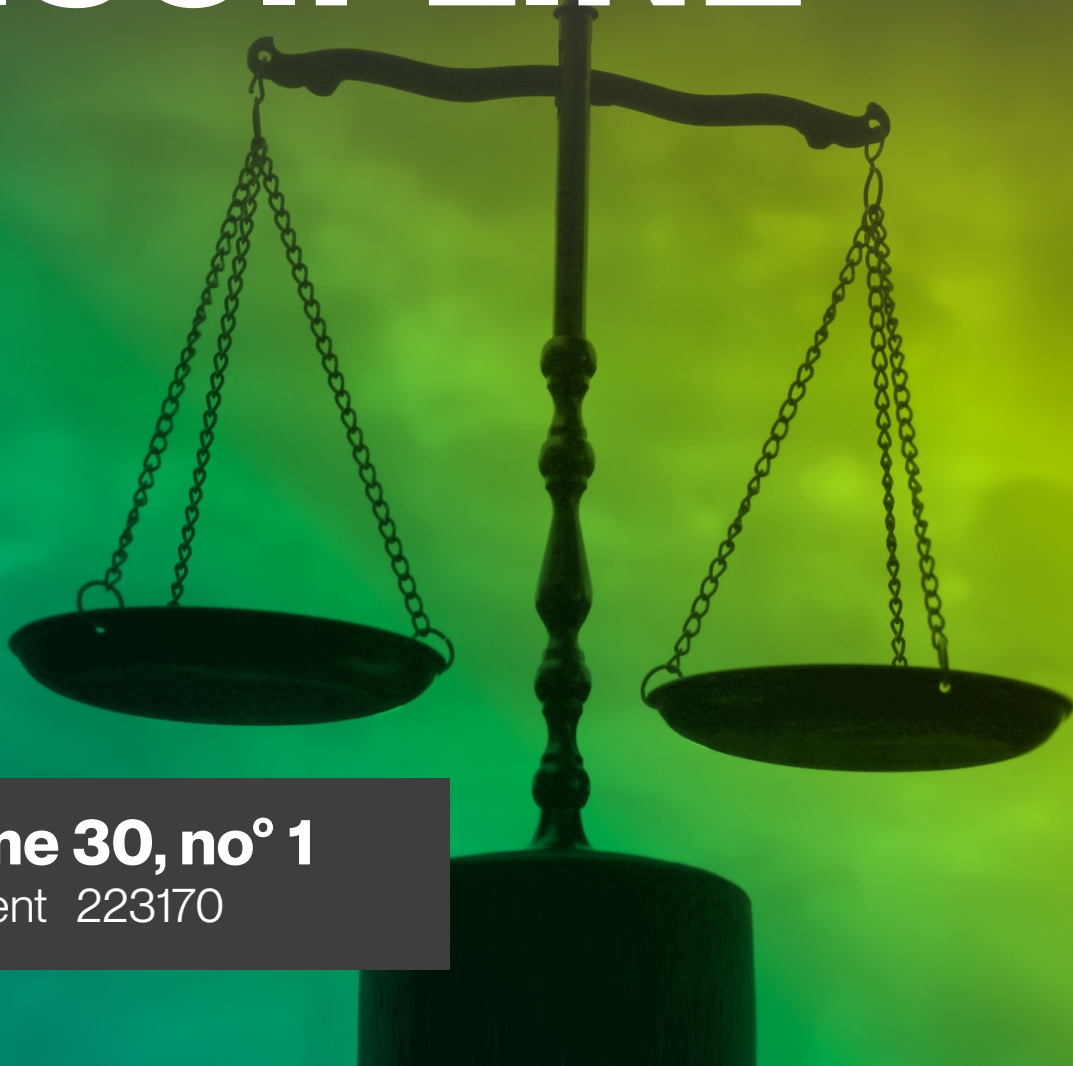




**Institut  
canadien  
des actuaires**

**Canadian  
Institute  
of Actuaries**

# RAPPORT DE DISCIPLINE



**Volume 30, no° 1**  
Document 223170

Voici le 57<sup>e</sup> rapport périodique préparé à l'intention des membres Fellows, associés et affiliés conformément à l'article 12b de la *Politique sur le processus disciplinaire de l'ICA*. Le rapport a pour but principal d'informer ces membres quant au processus disciplinaire et aux activités en cours dans ce domaine. Pour tout commentaire ou toute suggestion d'amélioration, veuillez communiquer avec moi à [cette adresse](#).

## Réunions

Depuis la parution du dernier rapport de discipline en juin 2023, le Conseil de déontologie (CD) a tenu deux vidéoconférences.

## Frais disciplinaires (000 \$) au 30 septembre 2023

	AF 23-24		AF 22-23	
	Actuel	Budget	Actuel	Budget
Frais juridiques réguliers	24,9	75	43,6	75
Frais juridiques non réguliers*	50,2		214,9	
Autres frais*	8,2		242,9	
<b>Total des frais</b>	<b>83,3</b>	<b>75</b>	<b>501,4</b>	<b>75</b>
	<b>Actuel</b>		<b>Actuel</b>	
Frais recouvrés			53,0	
Nombre de causes examinées	4		14	

Remarque : Les frais juridiques non réguliers et les autres frais sont maintenant payés à partir d'un fonds réservé aux affaires de discipline d'un montant de 750 000 \$.

## Causes

### Accusations portées et affaires terminées

Dans une affaire, des accusations ont été portées et l'affaire s'est achevée depuis le dernier rapport. La [décision](#) du tribunal d'appel a été publiée le 7 septembre 2023.

### Affaires pendantes à l'égard desquelles des accusations ont été portées

Depuis le dernier rapport, il n'y a pas d'affaires en cours pour lesquelles des accusations ont été portées.

Toute personne désirant des renseignements supplémentaires sur le processus disciplinaire peut les obtenir auprès du [directeur général](#) de l'ICA.

### Autres plaintes et renseignements

Depuis le dernier rapport, le CD a examiné trois causes contre trois membres Fellows, associés ou affiliés, incluant la cause mentionnée ci-dessus.

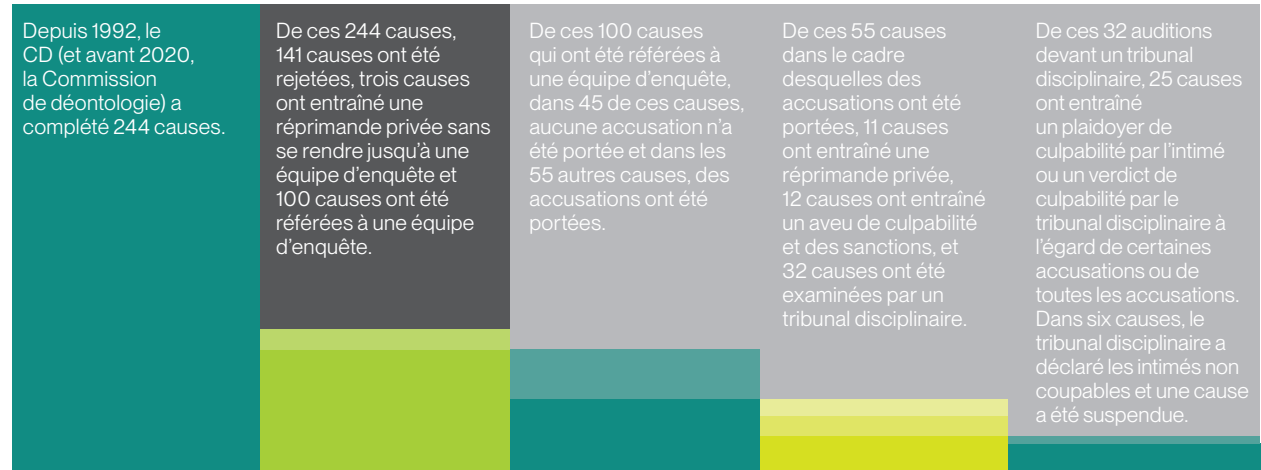
Les équipes d'enquête examinent actuellement une cause antérieure et une nouvelle cause.

### Résumé par domaine de pratique

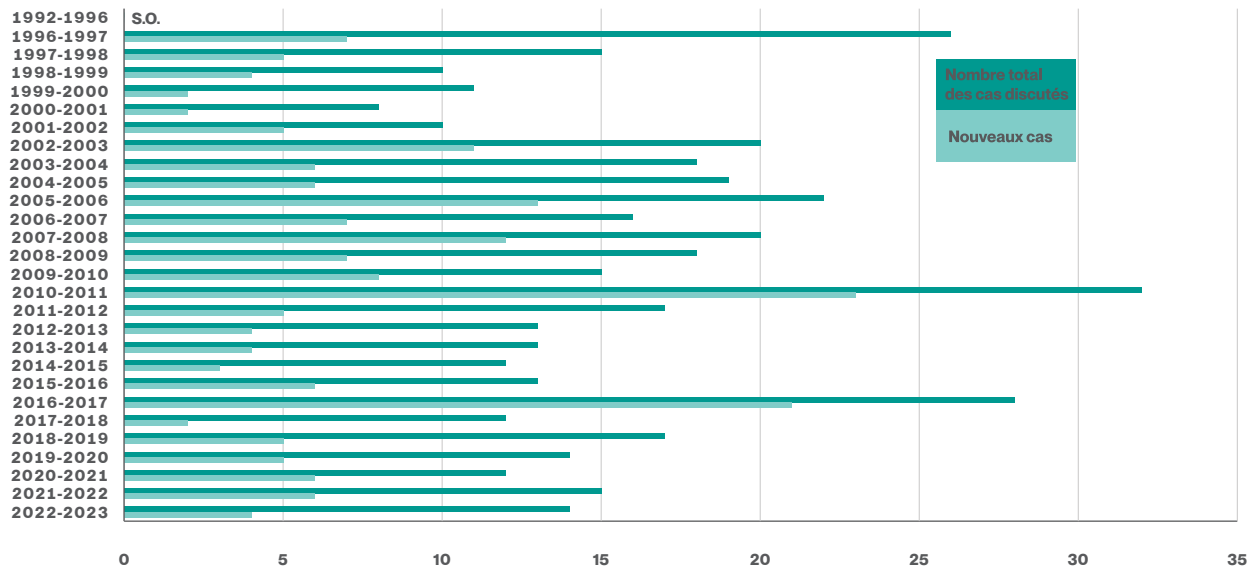
On peut résumer comme suit les cinq causes numérotées plus haut selon le domaine de pratique :

	Causes	Particuliers
Assurance vie	0	0
Régimes de retraite	1	1
Assurances IARD	0	0
Indemnisation des accidents du travail	0	0
Expertise devant les tribunaux	0	0
<b>Autre</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

## Résumé des causes disciplinaires depuis 1992



## Statistiques relatives aux cas examinés par exercice



**David Dickson, FICA**  
 Président, Conseil de déontologie